

N/REF : 20/04/2024 15H30 C:006015 I:08802

DUBUY FREDERIC

V/Appel du Samedi 20/04/2024 a 15H30

**2 RUE DE LA RABINE
35650 LE RHEU**

IMMEUBLE : 2 RABINE
2 RUE DE LA RABINE
35650 LE RHEU

Rennes, le 24 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 2 RUE DE LA RABINE-MME DUBUY-TEL:06 78737121

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE DES CANALISATIONS

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION LE 20/04 SOUS ASTREINTE
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
INTERVENTION A PARTI DU LOGEMENT DE MME DUBUY
DEBOUCHAGE DU SIPHON EXTERIEUR
CONTROLE BON ECOULEMENT
NETTOYAGE ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°209 CE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'apres plusieurs interventions

de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Déb.Hte	Pression 1h00 Astreinte Sam.	1	231,82	231,82
TOTAL H.T.					231,82
T.V.A. a 10,00%					23,18
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>255,00</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.